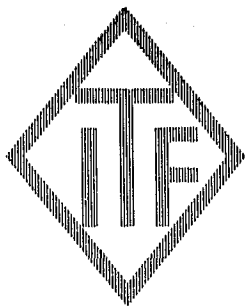


FASCISME

N° 7

Amsterdam, le 6 octobre 1934



Deux lettres de Lettonie. (I.T.F.)

Du camp de concentration de Liepaja (Libau): "Je t'écris du camp de concentration de Liepaja (Libau) où j'ai été interné en mai dernier, en même temps que d'autres camarades, par les dominateurs fascistes. Il y en a toujours plus de 400 dans notre camp; plusieurs d'entre eux sont malades, en partie atteints de tuberculose et voilà l'hiver qui vient... Tu sais que le pouvoir est détenu entièrement par le parti des gros paysans lettons qui s'appuie sur les Gardes patriotes (fascistes). En ce qui concerne la politique extérieure, la Lettonie se trouve dans la sphère d'influence de Berlin--on peut la considérer comme un Etat vassal de l'Allemagne hitlérienne... Tous les syndicalistes actifs ont été arrêtés et enfermés au camp de concentration. Tous les travailleurs ayant eu un lien quelconque avec le mouvement ouvrier sont chassés de leur emploi, tous, ouvriers, employés, fonctionnaires, personnel enseignant, sont congédiés. Les entreprises de l'Etat, les écoles, caisses d'assurance-maladie et coopératives de consommation sont "purifiées". De manière anticonstitutionnelle on abolit les prescriptions légales, la législation sociale, les contrats collectifs. Bref, les dominateurs sévissent comme bon leur semble. Il y a des cas de veuves ayant à leur charge plusieurs enfants qu'on renvoie de leur emploi, uniquement parce que leur mari décédé était socialiste. La terreur s'étend toujours davantage! Lorsqu'un licencié réussit à trouver du travail dans une entreprise privée, on le congédie après quelques jours sur l'ordre de la police politique. Les révoqués et leur famille sont livrés à la faim et à la misère. C'est par cette politique d'affamation que le gouvernement espère briser la résistance des travailleurs. Les familles des hommes internés au camp de concentration se trouvent dans la pire détresse."

Nouveaux éléments.

".... Le 16 mai tous les syndicats ont été interdits. Ensuite, le gouvernement a voulu créer des syndicats uniques. Le 15 juillet il a désigné des Commissaires pour les organisations des cheminots, des fonctionnaires publics et des typographes, chargés de faire passer l'organisation dans le syndicat unique. Le Commissaire dispose d'un pouvoir illimité; c'est pourquoi les membres ont perdu

tout plaisir de faire partie du syndicat provisoire et ceux-ci végétent. Toutes les autres organisations syndicales ont été dissoutes et leur fortune a été confisquée.

Le président de l'organisation jaune des cheminots a été nommé Commissaire de l'Union libre des cheminots. Sur les 13 membres de l'ancien Comité, il y en a 8 au camp de concentration. Environ 150 parmi les adhérents les plus actifs ont en outre été chassés de leur emploi, également les 6 membres des coopératives de crédit des chemins de fer. Ceux qui organisaient sur le lieu du travail des quêtes au profit des détenus et de leur famille ont été arrêtés ou condamnés par la voie administrative au paiement d'une amende de 1.500 lats... Dans le mouvement illégal, les places des détenus ont été occupées par de nouveaux éléments qui poursuivent la lutte..."

La police dantzikoise cherche un "Führer". (I.T.F.) M. Edmund Klekacz avait libéré Dantzig de la corruption marxiste! Comme mandataire de la N.S.B.O. il se rendit au début de l'été 1933, accompagné d'un huissier, dans les demeures des présidents des anciens syndicats libres et y opéra des confiscations. On opposa même les scellés sur une tirelire d'enfant. En récompense de cet exploit, Klekacz fut nommé "führer" de l'organisation des métallurgistes dantzikois.

Une année s'est écoulée depuis. Les syndicats dantzikois "anéantis" ont depuis longtemps repris leur activité. L'huissier qui avait procédé à l'application de l'ordonnance des juges nazis tendant à "mettre au pas" les syndicats de Dantzig, a été régulièrement condamné pour prévarication. A présent la police cherche l'ancien "chef" de l'organisation--il a détourné 1.900 florins dantzikois de la caisse d'assurance-décès des métallurgistes.

Deux sous par jour. (I.T.F.)

A grand tam-tam on commence en Allemagne la campagne de propagande pour le secours d'hiver. De nouveau on entend les haut-parleurs: "Cet hiver encore, personne en Allemagne n'aura faim ou froid." Les sans-travail et les ouvriers peu payés songent toutefois avec frayeur à l'hiver passé. 18 millions de personnes devaient être secourues par le secours d'hiver pendant 26 semaines. Un total de 320 millions de marks avait été recueilli. Les secours recevaient tout juste une aide de 70 pfennigs par semaine: 28 pf. en aliments, 19 pf. en combustibles, 16 pf. en vêtements, 5 pf. en bons et 2 pf. en repas gratuits et colis de vivres. Or, une livre de pain de seigle coûte (à Berlin) de 16 à 17 pfennigs.

La première année de la dictature nationale-socialiste, l'allocation moyenne d'un chômeur inscrit au fonds de bienfaisance a été baissée de 14 marks à 10 par semaine. On a privé les chômeurs de 4 marks, on leur a rendu 70 pfennigs sous forme d'aumône. Or, les chômeurs craignent que cet hiver ils ne recevront même plus les 70 pfennigs par semaine!

Une croûte de pain. (I.T.F.) En Italie les chômeurs n'ont droit à un secours que s'ils ont dans le courant des deux années écoulées payés 24 fois la cotisation semi mensuelle. Ils ont alors droit à l'allocation de chômage pendant 90 jours soit, suivant la classe dans laquelle ils ont payé leur cotisation, à un montant de lire: 1,25, 2,50 ou 3,75 par jour. Pour recevoir l'allocation pendant plus de 90 jours, il faut qu'un ouvrier ait payé dans les deux années écoulées au moins 36 fois la cotisation semi-mensuelle. Vu toutefois que le chômage est chronique dans l'Italie fasciste, il ne saurait s'agir là que d'un petit groupe.

Les secours ne sont payés que tous les quinze jours mais les chômeurs doivent néanmoins se présenter au contrôle tous les jours et dans certains districts jusqu'à deux fois par jour. Vu le montant minime de l'allocation "beaucoup de chômeurs préfèrent renoncer à l'allocation pour laquelle ils ont payé leur cotisation pendant des années, que de se soumettre à des formalités et perdre un temps précieux qui pourrait être utilisé pour chercher du travail"

(de Marsanich, député et président de la Confédération des syndicats d'employés du commerce, dans le "Lavoro fascista" du 30 octobre 1931).

De cette manière, les cotisations payées à la caisse d'assurance-chômage sont devenues une source de revenus pour le gouvernement. Sur 100 liras rentrant en cotisations, la caisse ne verse

que 32 livres en secours; les deux tiers sont "prêtés" à l'Etat. Les ressources permettraient facilement de payer des allocations de 10 livres par jour, mais la dictature fasciste, non contente de supprimer la subvention de l'Etat de 40 millions, payée jusqu'en 1922 au profit de l'assurance-chômage, veut encore avoir à sa disposition le plus possible de l'argent auquel ont droit les chômeurs. C'est pourquoi on cherche de toutes les manières à réduire le nombre de ceux qui peuvent prétendre à un secours. Les jeunes qui n'ont pas encore eu de travail, les militaires libérés qui pendant la période de leur service n'ont pas pu payer les timbres, ne reçoivent pas de secours. Celui qui est licencié que "passagèrement", ne peut pas se faire inscrire comme chômeur et lorsque ce n'est qu'après expiration du délai prévu pour l'inscription que le congédiement passager est changé en un renvoi définitif, il perd tout titre à un secours. Parmi les 887.000 sans-travail que la statistique enregistrait en juillet (le chiffre réel serait bien de 1,25 millions, suivant l'évaluation de Guigleys, le premier statisticien du Central Electricity Board de Grande-Bretagne) 156.000 seulement recevaient un secours. Après expiration du secours légal, le chômeur se trouve devant le néant. Ni la municipalité, ni la province, ni un autre organisme quel qu'il soit ne lui versent un secours, aussi minime soit-il. Il n'y a que le parti fasciste qui distribue aux chômeurs qui lui paraissent dignes d'être aidés, des secours en nature ridiculement minimes: soupes, riz, pommes de terre etc. L'été toutefois est la période des cures de faim, car alors les distributions des chemises noires n'ont pas lieu. L'hiver dernier toutefois 2.884.000 personnes, ainsi que l'indique avec orgueil le rapport du parti fasciste, ont été "secourues presque tous les jours". On leur a donné des vivres, des soupes populaires, des repas dans les écoles "pour une somme totale de 132.649.256 livres." Le secours a fonctionné pendant 6 mois, ce qui fait que chaque secouru a obtenu par jour lire:0,25 en tout et pour tout (env. 35 centimes français). Une livre de pain blanc coûte en Italie lire 0,87. Le secours suffisait tout juste pour une croûte de pain. Encore fallait-il mendier pour l'avoir.

L'édification corporative. (I.T.F.) A la mi-août 1933, le Dr. Ley, parlant dans l'école des cadres du parti national-socialiste, pour les "conseillers de district en matière d'édification corporative" a dit: "Le Front du travail et l'édification corporative sont deux parties d'un tout; l'un n'est pas concevable sans l'autre.... Le Front du travail n'a pas de sens si tout ce qu'il crée en matière de formation et d'éducation n'est pas ensuite traduit en des actes par l'édification corporative." L'Office pour l'édification corporative du Front allemand du travail était chargé de veiller à la réalisation de cette idée.

Le 3 mars 1934, le ministre de la Propagande, le Dr. Goebbels, a encore déclaré à Hambourg: " Dans le courant de l'année encore nous unirons tout le salariat producteur de l'Allemagne en un groupement corporatif."

L'année n'est pas encore finie, mais déjà le Front allemand du Travail a perdu son sens: sans faire de bruit, on a procédé à la dissolution de l'Office pour l'édification corporative. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi la presse n'a pas pu écrire que la bulle de savon avait éclaté.

Procédure simplifiée. (I.T.F.) Le trésorier de la section nationale "services publics et communications" à Brême a été révoqué pour fraude et détournement de fonds. Le trésorier de la section "fer et métallurgie" à Brême a été condamné pour détournement. Une procédure pour détournement est également en suspens contre le trésorier adjoint. Le trésorier de la section nationale "textile" également à Brême a détourné 900, celui de Delmenhorst près de Brême, 1.800 mk. Son successeur également a déjà été écroué à Vechta, Oldenbourg. Quant au trésorier de la société récréative "Kraft durch Freude" à Brême, en même temps trésorier de la section nationale de la typographie, il détourna 14.000 marks.

Afin de réduire le nombre des détournements, on ne percevra plus dorénavant de cotisations par l'intermédiaire des sections nationales corporatives. Les cotisations au Front allemand du travail seront retenues sur les salaires, selon le désir du gouvernement et

transmises directement. De la sorte le nombre de ceux qui manipulent les fonds est plus petit et si, selon la mode nationale-socialiste, ceux-ci puisent dans la caisse, le geste vaut du moins la peine d'être fait.

Entre frères. (I.T.F.) La Chambre pénale à Munster (Westphalie) a dû condamner à des peines de prison 4 bonzes nazis pour "détournements, appropriation de biens d'autrui et mauvaise foi". Walter Nagel, jadis chef de l'arrondissement de Westphalie du Front allemand du travail et du district Westphalie-Nord de l'organisation des cellules d'entreprise, avait désigné Erich Nagel pour gérer la caisse de la N.S.B.O. - afin que celle-ci reste dans la famille. L'ancien chef de la section nationale " pierre et terre " Auguste Piontek, un collaborateur des plus appropriés, de la presse du Front du travail, n'avait pas manqué de s'assurer ^{de} une part du gâteau.

Piontek et Nagel avaient, par leurs discours radicaux, tapé sur les nerfs aux chefs du Front du travail. Par le procès mené contre eux pour corruption on les a mis hors d'état de nuire, la corruption étant le privilège des bonzes dociles. Vu toutefois le danger que pendant les séances les accusés disent un peu plus qu'il ne fallait sur la corruption dans le Front allemand du travail, le procès a, dans "l'intérêt de l'Etat", été mené à huis clos.

Dans le numéro de janvier 1934 de "Arbeitertum", l'organe bimensuel du Front allemand du travail, Piontek avait posé à ses collègues cette question: "Ne nous sommes-nous écartés en rien de l'exemple de vie que nous a donné le Führer ?"... Le tribunal a donné la réponse.

Choux et raves. (I.T.F.) L'Institut allemand pour l'étude des conjonctures annonce que l'hiver prochain il sera nécessaire que les ouvriers allemands reviennent pour se nourrir aux choux-blancs et aux choux-raves "qui les années passées pouvaient en majorité n'être utilisés que comme fourrage." La mauvaise moisson ne devait pas forcément comporter une catastrophe dans l'alimentation du peuple. - Seulement, les Nazis utilisent leur petite réserve de devises étrangères pour importer du matériel de guerre et ils obligent les ouvriers et les chômeurs à manger, comme pendant la guerre, du fourrage!

Le "règne de la jeunesse" (I.T.F.) Les chefs des établissements industriels et commerciaux allemands ont reçu du gouvernement l'autorisation de licencier 3 millions de jeunes salariés, âgés de 18 à 25 ans. Il faudra que les jeunes cèdent leur place à des chômeurs plus âgés: le troisième Reich, qui avait promis d'élargir les possibilités de travail, se borne à un échange de cartes de chômeurs.

C'est la "sans aucun doute un procédé extrêmement pénible pour les jeunes ayant du travail. Beaucoup d'entre eux se sont déjà familiarisés à fond avec leur métier, se sont mis à l'aimer et espèrent pouvoir avancer et faire leur carrière. Si à présent on les écarte, il est possible qu'ils ne réussissent plus à rentrer. Il ne faut ^{pas} traiter cela en bagatelle, lorsque quelqu'un de 23 ou 24 ans doit renoncer à son métier. Les conséquences peuvent être tragiques." (Organe des médecins allemands du 22 septembre 1934). Aucune protestation ne vaut contre la décision de l'employeur. "Les jeunes gens licenciés pour faire de la place à d'autres n'ont pas le droit de se réclamer des dispositions légales sur le délai-congé.... Si on admettait un appel, toute l'opération d'échange pourrait être compromise, en mettant que le tribunal prud'hommal conteste la validité du renvoi" (Le Conseiller Dr. Krause, Bulletin hebdomadaire juridique allemand, du 22 septembre 1934).

On a promis aux jeunes pour les tranquilliser que personne ne serait licencié qui ne pourrait pas pour le moins être occupé dans un camp du travail ou dans l'aide agricole à raison de 27 pfennigs par jour. Toutefois, le bureau de placement de Essen affirme, le 27 septembre 1934, que "ci et là des entreprises ont congédié des jeunes en vue de l'échange des emplois, sans qu'il y ait pour eux une autre possibilité de travail".

"La décision du président de l'Office national de placement a suscité une véritable panique parmi les jeunes gens. Ils ont craint et craignent probablement encore d'être tous obligés sous peu de partir aux travaux des champs." (Organe des médecins allemands du 22 septembre 1934).

Les coopératives de consommation resteront. (I.T.F.) Les Nazis avaient promis aux petits commerçants l'anéantissement des coopératives de consommation. En septembre 1933 on allait procéder à la réalisation de cette promesse: les magasins de vente des coopératives volées allaient

être "promptement" affermés à des commerçants nationaux-socialistes choisis et les membres des coopératives seraient obligés de faire leurs achats chez les commerçants en question.

Or, les caisses d'épargne des coopératives géraient un quart de milliard de dépôts. Le gouvernement craignait qu'un anéantissement des coopératives déclencherait également chez les épargnants une course aux guichets des caisses d'épargne publiques et entraînerait une nouvelle crise du crédit. Avec cela, la majorité des petits commerçants estimait que ce système d'affermage ne serait profitable qu'à quelques privilégiés et craignait la naissance d'un nouveau groupe de gros commerçants privilégiés contre qui la concurrence serait difficile.

Pendant une année le sort des coopératives allemandes resta en suspens. Dans certaines villes on interdisait aux fonctionnaires et ouvriers des services publics d'y acheter et on menaçait d'exclure du parti nazi les membres qui achetaient à la coopérative. Le chiffre d'affaires baissa en 1933 de 20%. Les difficultés croissantes toutefois de l'alimentation firent croître l'importance des coopératives comme régulateurs des prix. C'est pourquoi le parti nazi décréta: "Personne ne pourra être attaqué ou désavantagé pour adhésion à une coopérative de consommation" et le Front du travail déclara dans une lettre au Dr. Ristow, éditeur de périodiques, "avoir l'honneur" de l'informer que "les opinions exposées l'année passée par le conseiller d'Etat, le Dr. Ley, sur les coopératives de consommation ont été revues par lui. Le projet d'affermier les magasins des coopératives au petit commerce et les autres mesures envisagées se sont trouvés à l'essai ne pas être à l'avantage des deux parties, raison pour laquelle on a renoncé à leur exécution." (hebdomadaire "Blick in die Zeit, N° 38).

Le serment du Dr. Ley. (I.T.F.) Le 2 mai 1933 au soir, le Dr. Ley a solennellement promis: "Ouvrier je te le jure, non seulement nous maintiendrons ce qui existe, mais nous étendrons aussi la protection et les droits des travailleurs". L'occupation des secrétariats des organisations libres a exclu les adhérents du contrôle des fonds et peu de temps après l'anéantissement des syndicats, les institutions de secours créées par ceux-ci n'existaient plus que sur le papier. A présent le Front du travail sous prétexte d'unification, a tout fait détruit les institutions de secours. Les assurés doivent fournir désormais des preuves de leur indigence et les prestations, déjà réduites au mois de mai, ont été avilies davantage à partir du 1er septembre.

Les travailleurs se sont indignés de ce manque de parole. Le Dr. Ley a dû les tranquilliser en disant que les droits acquis auprès des anciens syndicats libres et chrétiens garderaient leur valeur intégrale. "Le Front du travail tient parole; les anciens droits seront respectés en tout cas". Si cette nouvelle promesse du chef du Front du travail était mise en pratique, il y aurait dorénavant deux catégories de membres du Front du travail: les anciens syndiqués auraient les droits de priorité aux secours et les nazis n'en auraient pas. Ainsi la preuve serait donnée tous les jours à nouveau que les syndicats offrent plus de garanties d'existence que le Front du travail. Il semble par conséquent assez douteux que cette promesse faite surtout à l'intention de la Sarre, soit tenue. Même si elle est tenue, on pourra encore reprocher au Dr. Ley de manquer de parole. Il avait promis de maintenir les secours à leur ancienne valeur et les secours payés par le Front du travail sont plus bas sur toute la ligne que ceux servis par les syndicats libres (voir Fascisme N° 6).

La course aux postes. (I.T.F.) Le 1er octobre, la réorganisation du Front allemand du travail était terminée. Les Fédérations séparées ont été définitivement dissoutes et remplacées par 18 sections nationales corporatives dont chacune groupe l'ensemble des communautés d'entreprise d'une branche économique donnée. La Communauté d'entreprise est un groupement jaune placé sous la direction du chef de l'entreprise ou de son remplaçant; la section nationale est dirigée par un employeur et un jaune. Tous les services de trésorerie ont été centralisés et transférés des différentes sections nationales au Front allemand du travail.

Par cette réorganisation de nombreux petits bonzes sont devenus superflus de sorte qu'une course a commencé autour des quelques postes restants. Les techniciens passés au parti nazi en mars et en mai 1933, se sont confortablement installés à leurs postes et ils veulent à présent faire éliminer les anciens membres des cellules d'entreprise. La direction du Front du travail déclare toutefois qu'il est intolérable que de vieux membres des cellules d'entreprise soient à présent démis de leurs fonctions ou qu'on les prive--souvent au

profit de membres de date récente-- de travaux et de fonctions au sein du Front allemand du travail". C'est ainsi que les bonzes continuent à se chamailler entre eux.

La Reichswehr noire. (I.T.F.) La Reichswehr a passé sur une vaste échelle à la formation de recrues. En négligeant les stipulations du Traité de Versailles qui prescrit pour les forces de la Reichswehr une période de service de 12 ans, une série de garnisons forment des recrues pendant une courte période de service. Ce service réduit est devenu à tel point une règle que les lois sociales récentes doivent en tenir compte. Le décret du 28 août sur la répartition de la main-d'oeuvre stipule pour tous les jeunes de moins de 25 ans "libérés du service avec honneur" qu'ils seront exemptés du travail forcé. Une ordonnance du 11 septembre sur l'exécution de ce décret prescrit que tous les ouvriers et employés de moins de 25 ans qui ont reçu un apprentissage militaire auprès de la Reichswehr recevront un certificat leur donnant droit à être immédiatement placés dans un emploi. L'âge minimum d'engagement à la Reichswehr est de 18 ans. Le Front allemand du travail a également inséré dans ses directives concernant l'adhésion, des dispositions spéciales relatives à la durée de la formation militaire de ses membres.

230.000 recrues. (I.T.F.) La Commission de gouvernement du territoire de la Sarre publie des lettres confisquées par elle dans les bureaux du "Front allemand national-socialiste". Ces lettres font ressortir de manière évidente que le service du travail allemand sert en première ligne à la préparation militaire. En date du 9 mai 1933, le mandataire sarrois du service volontaire du travail écrivait à Coblenz: "Vu que la Commission de gouvernement nous interdit de créer des S.A. et S.S. c'est le mieux que nos hommes soient placés dans les différents camps vu que nous ne pouvons pas les former."

La section du service du travail du parti national-socialiste* écrivait le 6 octobre à l'Ecole pour le Sport de Défense à Francfort s/M. : "Suivant vos informations un cours commencera dans votre école au mois d'octobre; je vous prie de m'indiquer combien de jeunes gens de chez nous pourront être admis à ce cours....." * dans la Sarre

La direction nationale du service du travail informa le 6 octobre 1933 le parti nazi sarrois qu'on espérait pouvoir accepter au service du travail environ 10.000 Sarrois âgés de 18 à 25 ans. "Nous envisageons de placer les jeunes gens dans des campements à l'est de la zone de 50 km. du Rhin et à l'ouest de la ligne Francfort s/Oder - Dresde." Ces lignes démarquent la limite des zones démilitarisées prévues par le Traité de Versailles. Les Sarrois seront donc casés dans des camps de travail où il est possible de former les occupants à l'exercice des armes.

Pendant que Hitler s'amuse à prononcer de beaux discours pacifistes, 230.000 jeunes gens par an sont militairement dressés, rien que dans le service du travail!

Un militant de vieille date. (I.T.F.) Karl Busch, rédacteur en chef du quotidien du Front allemand du travail "Der Deutsche" et chef du Bureau de presse et de propagande du Front du travail a été démis de toutes ses fonctions pour "avoir manqué de maîtrise de soi". Busch avait commencé comme rédacteur au Völkischer Beobachter et rédigé ensuite des quotidiens nazis en Silésie. Dans le journal "Der Deutsche" il avait préconisé un vague radicalisme social en un allemand épouvantable. Il soutint une polémique avec le "Lavoro Fascista", l'organe des corporations italiennes, contre lequel il affirma que le fascisme était plus anti-ouvrier que le national-socialisme. Au mois de novembre 1933, Busch prit part à un voyage de dix journalistes nazis de premier plan, à travers la Pologne, un motif pour lui pour se livrer à des excès d'alcool. Un jour dans son ivresse, il se rappela que la Pologne était au fond un ennemi mortel du national-socialisme et, rempli d'une noble indignation, il se mit à assommer de coups un journaliste polonais. Vu toutefois, que l'Allemagne hitlérienne entretient à l'heure qu'il est des relations amicales avec la Pologne, le châtiment survint dès le lendemain et le Front du travail était encore une fois quitte d'un élément "radical!"

Les ouvriers des transports sous le fascisme.

Les réductions de salaire dans la navigation danubienne. (I.T.F.) Le gouvernement autrichien dispose d'une influence prépondérante sur la principale société de navigation danubienne, la "Erste Donau-Dampfschiffahrts-Gesellschaft" de Vienne. Il en désigne le président et le directeur général et les conditions de travail et de rétribution existant à la société autrichienne ne manquent pas d'influencer celles des autres sociétés de navigation danubienne. A la Sueddeutsche Donau-Dampfschiffahrts-Gesellschaft les conditions sont identiques et il en est de même au Bayrischer Lloyd, en ce qui concerne le personnel navigant.

La situation de la Société autrichienne est loin d'être brillante. Le journal financier viennois "Der Wirtschaftler" affirme toutefois que "la cause du déclin inouï de la Société ne doit pas être cherchée uniquement dans la crise économique, mais avant tout dans la politique d'investissement totalement erronée et dans la politique de crédits vraiment inconsidérée, de la part de l'institution bancaire", la Creditanstalt. Or, on se décharge sur le personnel des conséquences de la mauvaise gestion de la direction désignée par la dictature chrétienne et de la politique financière insouciance de la banque contrôlée par cette dictature. Le nouveau directeur général a pratiqué sur les salaires des bateliers danubiens et des dockers des réductions d'un total de 1,1 million de schillings par an. Ces réductions ne frappent pas seulement les bateliers et dockers autrichiens mais aussi les travailleurs de Hongrie, Yougoslavie, Roumanie et Bulgarie qui se trouvent au service de la grande société autrichienne. Tout le personnel navigant et terrien a été classé en deux catégories. Font partie de la catégorie B nouvellement formée tous les matelots et chauffeurs enrôlés après le 1er août et tous les matelots et chauffeurs "auxiliaires" qui ont jusqu'à 5 ans de service. Ces travailleurs ne seront plus régis par un statut, mais considérés comme des journaliers. Les conditions de salaire et de travail de ce groupe semblent avoir été sérieusement avilies; la direction garde un secret absolu à ce sujet. Pour la catégorie A, encore régie par le statut, les réductions varient. Le personnel navigant perd de 8 à 10%, le personnel terrien de 5 à 6% de ses salaires.

Le personnel navigant doit consentir un "sacrifice de crise" de $3\frac{1}{2}$ % du revenu total; ce pourcentage est porté à 4% pour les célibataires et ménages sans enfants. Pour ceux dont les allocations secondaires excèdent la prime d'embarquement, une réduction ultérieure de $1\frac{1}{2}$ % est pratiquée sur le revenu total. En cas d'avancement dans une échelle supérieure de rétribution, la majoration à valoir du 1er juillet 1934 et du 1er janvier et 1er juillet 1935 est diminuée de moitié. L'allocation spéciale des capitaines et la prime d'économie de combustible payable au personnel des machines et chaufferies sont supprimées pendant 6 mois.

Le personnel restant à terre doit consentir un "sacrifice de crise" de $3\frac{1}{2}$ %, porté à 4% pour les célibataires et ménages sans enfants. Le taux des heures supplémentaires est réduit de 5%. Les majorations payées en cas d'avancement valables à partir du 1er juillet 1934, du 1er janvier et du 1er juillet 1935 sont réduites de 50%. Les traitements des employés supérieurs des échelles I à IV subissent en outre une réduction de $\frac{1}{2}$ %, ceux des échelles V à IX une réduction de $1\frac{1}{2}$ %.

Pour le personnel navigant et terrien de la société en Hongrie une réduction ultérieure de 3% est pratiquée; pour celui de Yougoslavie, Roumanie et Bulgarie de 2%. Les primes de loyer payées en Hongrie et en Yougoslavie sont réduites "en conséquence".

La direction de la Société a engagé avec le syndicat unique fasciste des négociations au sujet de la conclusion d'un nouveau contrat collectif. Sans doute en espère-t-elle de nouvelles réductions!

Les agents des tramways viennois tiennent bon (I.T.F.) Le syndicat de la Heimwehr avait invité le personnel des principaux dépôts des tramways de Vienne à une assemblée. On annonçait que des communications sensationnelles seraient faites sur les événements de février et sur les "cochonneries" des "noirs", les syndicats chrétiens. La "commission pour la reconstruction des syndicats libres, section du personnel des tramways" lança le mot d'ordre de ne pas prendre part à cette "parade de gueux politiques, d'hypocrites et de renégats". Les travailleurs ont respecté le mot d'ordre de leurs hommes de confiance, syndicalistes: sur 3.500 invités moins de 200 se sont rendus à la réunion.